

vers la recluserie de la Madeleine, une vieille muraille étant *de l'autre côté* (qu'aucuns estiment avoir été des ruines du palais de Severus ou bien d'un théâtre antique), penchant sus la rue, tant chargée de peuple de toute sorte qui s'y étoit jeté pour voir passer le pape, fut emportée en bas..... »

Ces ruines que Paradin estime être celles du palais de Septime-Sévère ou d'un théâtre antique, étaient bien les restes du fort ; car, lui-même, en parlant de la guerre civile, a dit précédemment : « Étant les choses en ces termes, ceux de la cité dressèrent un fort en l'église la Madeleine, lequel, depuis, tomba et tua beaucoup de gens. »

J'ai avancé qu'il ne fallait pas prendre à la lettre ce que racontaient quelques historiens de la construction du fort sur la chapelle de la Madeleine ; car il n'eut pas entièrement intercepté le passage. Le P. Ménestrier s'exprime ainsi : « Les habitants de Lyon firent des forts et des redoutes au devant de la porte de Saint-Just, et se fortifièrent dans deux grosses tours, dont l'une était à la chapelle de la Madeleine, *qui sert maintenant d'église aux religieuses du Verbe-Incarné*, et dans une tour voisine, dont on voit encore quelques masures d'une prodigieuse maçonnerie.

Ladite chapelle était restée intacte, puisqu'on la retrouve sur le plan du P. Ménestrier (XVI<sup>e</sup> siècle). Elle pouvait bien appartenir aux religieuses du Verbe-Incarné, mais, cependant, ce n'était pas leur église officielle. En effet, Antoine Bougerol, dans une description des églises de Lyon, 1665, cite séparément celle des religieuses et la chapelle de la Madeleine. (*Etudes sur les hist. du Lyonnais*, F.-Z. Collombet, 1839.)

Ces religieuses ne s'établirent dans la maison occupée par le pensionnat de M. Guillard, qu'en 1637. Auparavant, Guillaume Duchoul, antiquaire du XVI<sup>e</sup> siècle, en avait été propriétaire. Plus tard, en 1672, elles firent l'acquisition d'un ténement, provenant de la famille Orlandini, où était située la chapelle de la Madeleine. (Cochard, *Guide du voyageur à Lyon*.)

La montée des Épies ayant été ouverte en 1535, et le ténement de la Madeleine étant situé au-dessus, on ne se rend pas